

“POUR ÊTRE RECONNUS, nos artistes doivent passer PAR LA FRANCE !”

▶ Charles Gardier (MR), cofondateur des Francofolies de Spa, juge insuffisante la diffusion radio des artistes wallons et bruxellois.

▶ “Oscar and the Wolf et Nicolas Testa ont commencé en même temps, avec un peu le même style de musique électronique. Aujourd’hui, Oscar and the Wolf est une star internationale. Il remplit le Sportpaleis d’Anvers, et quand il vient en Wallonie, il se fait payer des dizaines de milliers d’euros. De son côté, Nicolas Testa passe à peine en radio, il peine à se faire connaître du grand public alors que son travail est selon moi musicalement plus intéressant. Quelle différence entre eux ? Le premier est flamand, le second est issu de la Fédération Wallonie-Bruxelles.”

La comparaison est de Charles Gardier, cofondateur du festival des Francofolies de Spa et député wallon (MR). Ce passionné de musique pousse un coup de gueule contre le traitement “indigne” réservé aux artistes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il emboîte le pas à Guillaume Sennez, grand vainqueur des Magritte.

Au centre de ses récriminations : le nouveau contrat de gestion de la RTBF. Il prévoit une hausse des quotas d’artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles diffusés sur les radios de la chaîne publique, qui passera de 4 à 12 %. “C’est encore largement insuffisant et beaucoup trop frileux ! La Flandre applique des quotas de 25 % depuis des années. Nous avons déposé une proposition pour un quota de 15 % avec l’ambition de

tendre vers 25 %”, s’insurge le Spadois. “Ces quotas ont permis de révéler des artistes comme Oscar and the Wolf ou Bazaar, qui étaient inconnus quelques mois avant leur diffusion sur les radios flamandes. La France et le Québec mènent aussi une politique de soutien très importante envers leurs artistes. Alors que pour les artistes belges francophones, on constate qu’il est impossible d’être reconnu sans passer par la France. Prenez Maurane, Philippe Lafontaine, etc. On a une difficulté en Wallonie et à Bruxelles à être fiers de nos artistes, une sorte de complexe. Il suffit de regarder le sous-statut, presque de chômeurs, dans lequel ils se trouvent”

CHARLES GARDIER PLAIDE pour un relèvement des quotas de diffusion d’artistes de la FWB sur la radio publique, mais aussi sur les radios privées. “J’ai souvent interpellé le ministre Marcourt à ce sujet, pour que nos artistes reçoivent la reconnaissance qu’ils méritent. C’est un combat qu’avait initié mon ami Pierre Rapsat, et que je

poursuis. Il revient souvent dans les discussions que des quotas trop hauts défavoriseraient les radios vis-à-vis de leurs concurrents. Mais ce n’est pas le cas : diffuser des artistes de chez nous n’est pas du tout un handicap”, reprend-il, avant de fustiger les pratiques des radios qui “diffusaient les artistes francophones après minuit”,

ou de la répartition inégale de ces quotas d’une chaîne radio de la RTBF à l’autre.

Il souligne que des musiciens français ou flamands domiciliés à Bruxelles ou en Wallonie entrent dans ces quotas, comme Alain Chamfort ou Hooverphonic. “On l’oublie, mais nos artistes sont en concurrence avec des Flamands, Français, Québécois qui sont soutenus par des quotas 4 ou 5 fois plus importants. C’est scandaleux ! Combien d’artistes les programmeurs belges ont-ils révélé ces dernières années ? Ce rôle de découvreur de talents fait pourtant partie de leur travail. Mais ils manquent de curiosité.”

Adrien de Marneffe

